



---

# AVIS PUBLIC

---

## SÉANCES EXTRAORDINAIRES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le 5 mai 2026 à 18 h 45, à la salle du conseil, située au 1, rue des Copains, Sainte-Martine, au cours de laquelle, seront traités les sujets suivants :
  - **Second projet de résolution – Demande numéro 2026-013 d’approbation d’un projet particulier de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble (PPCMOI) – 37, rue Ronaldo-Bélanger**
  - **Second projet de Règlement numéro 2026-511 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin de modifier diverses dispositions**
2. Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le 13 mai 2026 à 9 h 00, à la salle du conseil, située au 1, rue des Copains, Sainte-Martine, au cours de laquelle, seront traités les sujets suivants :
  - **Adoption de résolution – Demande numéro 2026-013 d’approbation d’un projet particulier de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble (PPCMOI) – 37, rue Ronaldo-Bélanger**
  - **Adoption du Règlement numéro 2026-511 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin de modifier diverses dispositions**
3. Prenez avis en outre, que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de ces séances porteront exclusivement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Sainte-Martine, ce 28 avril 2026

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et contractuelles  
Greffière adjointe

